

## **SNUDI FORCE OUVRIERE 13**

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône 13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

www.snudifo13.org





Fax: 09 57 49 82 49 Mail: contact@snudifo13.org

Tel: 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Lettre d'inFOrmation électronique mars 2019 n° 44

Si ce mail ne s'affiche pas correctement. retrouvez-le en PJ

# **MOUVEMENT 2019**



## Tout le monde peut être,

ALERTE !!!

à un moment ou à un autre, concerné par les nouvelles règles du mouvement 2019. Elles ne doivent pas passer! C'est maintenant et tous ensemble qu'il faut les bloquer!

> en ligne<

<u>Signez la pétition intersyndicale</u>







Rassemblement devant l'IA le MERCREDI 13 MARS à 14H

> à télécharger<</p>



# Compte rendu du GT Mouvement

Journée nationale d'action pour remettre les pétitions aux DASEN et au Ministre

Toutes nos craintes sont confirmées! Le 1er groupe de travail sur le projet de memento pour le mouvement 2019 s'est tenu jeudi 7 mars.

d'appliquer à la lettre la circulaire ministérielle mobilité du 7 novembre 2018. <u>Voir notre mail n°35</u> Ces nouvelles règles du mouvement annoncent l'application de la loi Blanquer « Ecole de la confiance » dont le SNUDI FO et sa fédération FO de l'enseignement demandent l'abandon. ▶ Un nouveau barème Celui-ci doit tenir compte de nouvelle « priorités légales » au niveau national. Le SG nous a indiqué que

Les premières discussions avec le Secrétaire général confirment la volonté de l'Administration

### fonctionnaire en situation de handicap Rapprochement de conjoint \*

Rapprochement avec le détenteur de l'autorité parentale conjointe en cas de séparation de l'enfant de ces 2 parents \*

- Bonification des points pour l'Education prioritaire ou pour des sujétions particulières
- Priorité pour les agents touchés par une mesure de carte scolaire L'AGS nouveauté 2019
- Les situations médicales (hors RQTH) ou sociales ainsi que les points enfants (2 points/enfant

ces priorités devaient s'appliquer et qu'il n'était pas envisageable d'en déroger :

- actuellement) deviendraient des éléments complémentaires du barème dont la valeur en point serait
- obligatoirement inférieur au plus petit élément de la priorité légale (soit 1 point car pour l'AGS : 1 point = 1 an

Commentaires FO:

prépondérant du barème du mouvement. ▶ Une seule saisie de vœux C'est la fin du mouvement provisoire tel que nous le connaissions!

Le SNUDI FO revendique le respect du barème actuel et milite pour que l'AGS redevienne l'élément

Les personnels actuellement à titre définitif sont des participants « facultatifs » qui pourront toujours formuler un nombre libre de vœux (de 1 à 40 maximum). Par contre, les personnels qui doivent participer « obligatoirement » (collègues actuellement à titre

mesure de carte scolaire) seraient obligés de saisir leurs vœux dans 2 écrans simultanés : 1er écran: minimum 30 vœux précis dont 1 vœu géographique dont la zone reste à être déterminée. 2ème écran: obligation de faire au moins 1 vœu de secteur (circonscription?) pour obtenir à titre

en élémentaire, en maternelle, brigade ou ASH!) dans cette zone, à l'issue d'un « mini-mouvement » interne à chaque circonscription. L'administration indique qu'il ne serait pas possible de contourner le fonctionnement du logiciel. Si les « règles du jeu » ne sont pas respectées par le « participant obligatoire », il ne pourrait pas valider son

Si ce même collègue n'obtient rien à l'issu des 2 phases automatiques, l'Administration lui attribuera un poste resté vacant, au plus proche de son 1er vœu, à titre provisoire cependant. Commentaires FO: Le SNUDI FO conteste le principe de l'attribution d'un poste non choisi à titre définitif. Les délégués du personnel FO sont intervenus pour indiquer que nous ne participerons pas à l'élaboration de règles qui

concourent à la destruction de notre statut de fonctionnaire d'Etat. Le seul but recherché par l'Administration est l'affectation coûte que coûte de tous les enseignants à titre définitif avant la sortie des classes le 5 juillet.

Le logiciel ministériel distingue 7 types de de postes : « Mouvements Unités de Gestion » (MUG) Enseignants (ENS): adjoints élem et mater, postes fléchés langue, postes EDIL, UPE2A et Freinet Spécialisés (ASH): ULIS, IME, ITEP, hôpital, SESSAD, CMPP, SEGPA, EREA Remplaçants (REMP): brigades circo, brigades départ, brigades REP+, TS (ex-TDep) Direction 2 à 7 classes

### Direction 10 à 13 classes Direction 14 classes et +

Direction 8 et 9 classes

▶ Nouvelles catégories de type de postes

Cette catégorisation est un autre exemple de la destruction de notre statut de fonctionnaire. Avec la loi Blanquer, il n'y aurait plus de spécificité entre les postes d'adjoint élémentaire et maternelle. Cette disposition prépare la suppression programmée de l'école maternelle dans une école

voeux géographiques

mouvement

> à télécharger<

<u>le mercredi 13 mars</u>, à partir de 14h, devant la DSDEN (journée nationale d'action) Une audience intersyndicale a été demandée auprès du DASEN pour lui remettre l'ensemble des pétitions. Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à signer et faire signer la pétition intersyndicale : Maintien des règles départementales actuelles du mouvement

Le SNUDI FO 13 appelle les collègues à se mobiliser, en nombre



> en ligne<

RIS spéciales « Mouvement » **OUVEMENT 2019** 

Respect des prérogatives de la CAPD et des élus du personnel Non à une phase unique de mouvement avec obligation de

Refus d'être nommé sur un poste non choisi, à titre définitif, dans une zone géographique et sur tout type de fonction Abrogation de la note de service ministérielle sur le



## Plusieurs réunions seront organisées, ouvertes à TOUS et GRATUITES

Le SNUDI FO 13 vous accompagne dans

vos démarches pour le mouvement

UD FO 13, rue de l'Académie UD FO 13, rue de l'Académie

Ecole élem Vignol LA CIOTAT

UL FO, rue des Muletier

**Ecole Monplaisir ARLES Ecole Canourgues 1 SALON** Vendredi 22 mars 17h30-20h30 Ecole élem République ST REMY Jeudi 28 mars 11h30-14h00 ESPE Marseille Canebière

**ESPE Aix** 

**ESPE Aix** 

Afin de nous permettre de prévoir le nombre de

Jean-Philippe BLONDEL - 06.81.60.64.35

Catherine PONTVIANNE - 06.76.04.67.69

Muriel LE CORRE - 06.86.93.58.32

ESPE Marseille Canebière

### AIX EN PROVENCE Lundi 1er avril 11h30-14h00

participants et de préparer au mieux votre accueil, merci de vous inscrire à la réunion de votre choix. - les phases du mouvement - le calcul du barème les types de postes

Suite à ces informations, nos délégués répondront à vos questions et vous

Jeudi 4 avril 11h30-14h00

Lundi 25 mars 11h30-14h00

mouvement 2019 : grands principes et nouveautés
calendrier prévisionnel, saisie des vœux les stratégies de demande des postes...

Laurence ROUVIERE - 06.27.02.14.16 Une question? Un renseignement? Sandra LOPEZ - 06.27.34.73.17 Contactez vos délégués Franck NEFF - 07.62.54.13.13

Se syndiquer au SNUDI FO 13 pour 2019

C'est le bon moment! Bulletin d'adhésion 2019 à télécharger >>ICI<<

# Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française participation aux évènements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).

Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP

fonctionnaires d'Etat sur notre site

Une guestion? Contactez-nous!



Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants

Si vous souhaitez vous désabonnez de cette liste de diffusion, merci de nous renvoyer un mail avec la mention « désinscription de la liste de diffusion » à l'adresse mail : <u>contact@snudifo13.org</u>
Nous traiterons votre demande immédiatement.

provisoire, stagiaires actuels, les nouveaux intégrés par permutations et les collègues victimes d'une <u>définitif</u> un poste de titulaire de secteur. Ce poste sera attribué au hasard (poste plein ou fractionné,

mouvement!

primaire, elle-même englobée dans un EPFS sous la direction d'un principal de collège adjoint. Les délégués du personnel ont unanimement plaidé pour un maintien de cette distinction afin de pouvoir choisir spécifiquement le type d'école dans le mouvement.

<u>Commentaires FO:</u>

Calendrier et lieux des RIS

Inscrivez vous ici A l'ordre du jour

**AIX EN PROVENCE** 

**MARSEILLE** 

**MARSEILLE** 

indiqueront les modalités pour le suivi personnalisé de votre dossier.

du personnel

**SNUDI FO 13** 

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (10 maximum). Le 1er sera débité fin janvier 2019.

FO a signé avec la MACIF.

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance 66% de la cotisation est déductible des impôts

être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...

Un renseignement?